

**Préparation à l'habilitation électrique BS/BC/H0****DESCRIPTIF DU PROGRAMME :**

*A l'issue de cette formation, le stagiaire doit connaître le risque électrique et savoir s'en protéger, protection de son environnement, interventions et travaux simples, des manœuvres et consignations à titre individuel suivant les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18 510*

**Durée:** 40.00 heures (5.00 jours)

**Profils des stagiaires**

- Cette formation s'adresse aux techniciens et régisseurs Lumière/Son/Plateau, régie générale ne possédant pas les connaissances de bases en électricité et n'ayant pas pratiqué des interventions en BT
- Régisseurs de sites
- Technicien lumière, son, vidéo
- Technicien de scène

**Prérequis**

- Pas de pré-requis en électricité

**Objectifs pédagogiques du programme**

- pouvoir intervenir en présence de tension en BT
- Savoir se protéger des risques électrique et assurer la protection des tiers présents.
- Effectuer des travaux simples types : interventions en BT des essais, des vérifications, des mesures, des manœuvres et consignations suivant les prescriptions de sécurité de la norme NF C 18 510
- Assurer la sécurité dans son environnement immédiat

**Contenu de la formation**

- Les notions fondamentales en électricité
  - Courant continu, courant alternatif, courant triphasé
  - Rappel et QCM de mise à niveau
  - Câblage modulaire "logique câblée" avis après essais
- Origine et définition de la norme NF C 15-100/de la norme NFC18510
  - Définition des établissements /ERP/Travailleurs rappel Décrets et Arrêtes
  - Matériel électrique
  - Différentes marque de qualité NF/CE/CEI
- Critères de choix d'une installation électrique dans un lieu de spectacle
  - Influences externes /Règlement de sécurité ERP rappels
  - Classes des matériels électriques
  - Le schéma électrique / Les symboles usuels
- Protection contre les surintensités
  - Protection contre les surcharges
  - Les fusibles / Les disjoncteurs
  - Protection contre les courts circuits
  - Les courbes de déclenchement / Le pouvoir de coupure

- Protection des matériels contre les surcharges
  - les Fusibles / Les disjoncteurs/Sélectivité Ampèremétrique
  - Différents types de câbles et canalisations
- Protection des Personnes
  - Définitions
  - Les brulures
  - Définition des EPI en BT /Mesures Electriques
- Dangers du courant électrique, effets du courant électrique
  - Les courbes de DALZIEL
  - Les valeurs de seuils en courant en fonction de l'environnement
  - Les valeurs de seuils en tension en fonction de l'environnement
- Coupure automatique de l'alimentation
  - Courbes temps / Courant
  - La NFC15100
- Prises de terre et protection différentielle
  - Définitions et différents types DE RELAIS DIFFÉRENTIELS
  - Mise en œuvre d'une prise de terre
  - Mesures / Déterminer la sélectivité Différentielle
- Régime du conducteur de neutre NOTIONS
  - Régime TT
  - Régime TN (C et S)
  - Régime IT
- Classification des matériels, influences externes
  - NF C 15103 Indice IP
  - Les transformateurs
  - De sécurité / De séparation / D'isolement.
- Exercices et exemples des protections mises en oeuvre dans un lieu de spectacle
  - Exercices dirigés
  - Exemple et visite d'une installation BT
  - Exemple visite d'un poste HT/BT
- Prescriptions de sécurité (habilitation BS) NFC18510
  - Domaine d'application et différents niveaux
  - Titre d'habilitation BS/H0 Domaine HTA
  - Mise en situation et consignation d'un tableau BT à titre individuel
- Exercice de mise en oeuvre d'une consignation sur une installation électrique
  - Consignation BT
  - Mise en sécurité d'un Réseau BT
  - Raccordement d'un câble BT de puissance, mesures
- Évaluation fondant l'avis après formation
  - QCM d'évaluation de niveau d'habilitation
- Bilan de la formation
  - Évaluation du niveau d'habilitation

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Nos formateurs sont issus du monde du spectacle ou de l'événementiel, ils sont reconnus dans leur domaine d'activité. Ils connaissent les problématiques et les évolutions techniques les plus récentes.

Formateur Habilitation électrique : Mr JEAN MINGUEZA

**Moyens pédagogiques et techniques**

- Nous proposons une méthode d'apprentissage basée sur des alternances théoriques et pratiques, pour valider l'acquisition des connaissances. (Mises en situation, Étude de cas concrets). La durée de la formation pratique représente au minimum 25 % de la durée totale de la formation.
- Régulièrement le formateur crée des temps d'échanges permettant de revenir sur des notions essentielles. L'échange est une des bases de nos formations.
- Plusieurs TP seront effectués de manière individuelle pour valider l'acquisition des notions essentielles.
- Travaux dirigés sur armoire électrique, support de cours papier pour les stagiaires.
- Visite de locaux TGBT dans une salle de spectacle
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés et support papier

**Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation**

- Feuilles de présence
- Attestation d'assiduité
- La partie pratique est réalisée de préférence dans l'environnement habituel de l'apprenant ou, à défaut, dans un environnement de travail simulé aussi proche que possible du réel. La durée de la formation pratique représente au minimum 25 % de la durée totale de la formation.
- Évaluation des acquis avant la formation (Quizz)
- Évaluation des acquis en fin de formation (Quizz)
- Test théorique en QCM
- Test pratique (exercice de montage)

**Modalités de certification**

Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis d'habilitation électrique avec mention favorable/défavorable.

**Détails sur la certification**

Possibilité de valider indépendamment l'habilitation électrique BS ou BC ou H0 dans un autre O.F. :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1633/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1630/>

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1126/> .

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

**DÉLAIS D'ACCÈS:**

L'équipe d'Ubitech est très réactive mais dépend du délais nécessaire de chaque administration. Voici les délais minimum entre votre demande et le début de la formation:

Vous êtes intermittent, comptez environ 4 semaines minimum.

Vous sollicitez une prise en charge auprès de Pôle emploi comptez environ 2 semaines.

Vous êtes auto-entrepreneur, comptez environ 2 semaines.

Vous êtes salarié d'une entreprise, d'une association ou d'une structure cotisant à l'Afdas, le délais minimum est d'une semaine.

Vous financez directement , comptez 4 jours.

**Accessibilité:**

L'équipe UBITECH mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour vous accueillir, accompagner ou orienter dans votre démarche de formation selon la ou les situations de handicap que vous rencontrez.

Le lieu de formation est accessible aux personnes en situation de handicap (place de parking réservé + accès handicapé).

Vous pouvez joindre notre référente Handicap est Lise Varlet au 07.60.53.88.23.

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées (<https://www.agefiph.fr>)

## UBITECH

24 boulevard Jean BAUDIN

13016 Marseille

Email: [contact@ubitech-formation.com](mailto:contact@ubitech-formation.com)

Tel: +33650410816

